



L'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail lance
un Appel à Candidatures interne pour occuper le poste de
Chefs de projets des Cités des Métiers et des Compétences (CMC)
(Au rang de Chef de Division)
(Nombre de poste : 07)

Descriptif du poste :

Le programme des CMC est le projet phare de la nouvelle feuille de route pour le développement du secteur de la formation professionnelle. Il porte sur la réalisation de 12 CMC, une pour chacune des régions du Royaume, inaugurant une nouvelle génération d'établissement et un nouveau standard qualité en matière de FP, en ralliant toutes les conditions nécessaires pour garantir une formation de haut niveau.

Rattaché à la Direction Générale, le chef de projet CMC est responsable du pilotage de la réalisation du projet de la cité avec ses composantes : ingénierie de formation, construction et équipement.

Il assure la coordination des différents aspects afférents au projet auprès des parties prenantes internes (directions centrales et direction régionale concernée) et externes (prestataires, partenaires, etc.), tout au long des phases de réalisation du projet, veillant ainsi à l'atteinte des objectifs en termes de qualité, de coûts et de délais.

Compétences :

- Gestion de projet : outils de planification et de pilotage de la réalisation, gestion des interfaces et des parties prenantes, etc...
- Aptitudes relationnelles et managériales ;
- Rigueur, dynamisme, autonomie et réactivité.

Profil requis :

Candidats externes :

- Être titulaire de Diplôme d'ingénieur (**Diplôme donnant accès à l'échelle 11 de la Fonction Publique**) ;
- Justifier d'une expérience professionnelle cumulée d'au moins 5 années dans le domaine du génie civil/BTP dont 3 années minimum en gestion de projet d'envergure ;
- Excellente maîtrise du Français ;
- Certification PMP et maîtrise de l'Anglais sont des atouts ;
- Être âgé de moins de 45 ans à la date de la prise de service ;
- Être de nationalité marocaine.

Agents OFPPT :

- Être classé à l'échelle 22 au minimum ou bien à l'échelle 19 au minimum avec 5 années d'exercice effectif dans la catégorie B ;
- Avoir exercé en qualité de Manager au sein de l'OFPPT pendant au moins 5 années.
- Excellente maîtrise du Français ;
- Certification PMP et maîtrise de l'Anglais sont des atouts ;

Ou bien

- Être titulaire de Diplôme d'ingénieur (**Diplôme donnant accès à l'échelle 11 de la Fonction Publique**) ;
- Justifier d'une expérience professionnelle cumulée d'au moins 5 années dans le domaine du génie civil/BTP dont 3 années minimum en gestion de projet d'envergure ;
- Excellente maîtrise du Français ;
- Certification PMP et maîtrise de l'Anglais sont des atouts ;

Dossier de candidature :

Candidats externes :

- Formulaire de candidature (F1) à renseigner, téléchargeable depuis le site : www.ofppt.ma ;
- CV actualisé et explicitant de manière détaillée les expériences professionnelles en rapport avec le poste + Lettre de motivation ;
- Copie légalisée de la CNI (Recto-verso) ;
- Copie légalisée du diplôme requis (**les diplômes délivrés par les établissements étrangers doivent être accompagnés par des copies des attestations d'équivalence**) ;
- Proposition d'un plan d'action de gestion et de développement de l'entité concernée ;

Agents OFPPT :

- Formulaire de candidature (F2) à renseigner, téléchargeable depuis le site : www.ofppt.ma ;
- CV actualisé et explicitant de manière détaillée les expériences professionnelles en rapport avec le poste + Lettre de motivation ;
- Proposition d'un plan d'action de gestion et de développement de l'entité concernée.

Modalités de dépôt de dossier de candidature :

1. S'inscrire et postuler à l'offre sur le site : <http://recrutement.ofppt.ma> ;
2. Scanner les documents constituant le dossier de candidature en format PDF et les envoyer sur le site : <http://recrutement.ofppt.ma>

Date limite de réception des candidatures est le 06 Novembre 2020 à minuit.

NB : Tout dossier transmis via un canal autre que celui précité ne sera pas pris en considération.

Affectation : Les candidats déclarés admis par site seront affectés en fonction de l'ordre de mérite à : **Nador, Laayoune, Beni-Mellal, Casablanca, Fès, Marrakech, Agadir.**